



SOCIETE DE TIR DE CHATEAUROUX (S.T.C.)

Association sportive régie par la loi de 1901. Fondée le 2 mars 1947. Déclarée à la Préfecture de l'Indre le 22 juillet 1947 sous le n°171

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports le 1^{er} mars 1950 sous le n°7104. Affiliée à la F.F.Tir sous le n°07-36-251

Siège Social : 11, rue Grand Maison 36000 CHATEAUROUX – Tél : 02 54 34 30 82. Email : stchx36@gmail.com

Assemblée Générale Ordinaire de la S.T.C le 24 Septembre 2016

Salle de réunion du stand G.Perrochon

9h30

PRESENTS :

FOULACHON Bernard, KIEFFER Jean- Paul, AUDONNET Franck, BELLERS Pierre, PERFETTI René, MANCHON François, LANGLOIS Michel, PERUCAUD Pierre, DEVAUX Christian.

POUVOIRS :

PERUCAUD Janine, LAVILLIONNIERE Christian, BARRE Alain, EL MALKI Rachid, RETAILLEAU Christian, GONNIN Marcel, PERRIN Guy.

EXCUSES :

MANCHON Chloé, BISIAUX Jean-Paul

Salutations, présentation des personnalités :

Monsieur Denis MERIGOT, représentant la municipalité de Châteauroux

Emargement des membres présents

Procurations : (article 9 des statuts : le vote par procuration est possible dans la limite de deux procurations par mandataires présents).

Total des procurations : **7**

Total des présents : **9**

Total des présents et des représentés : **16**

Nombre de licences validées au 31/08/2016 : **36**

Quorum 1/6 des membres présents ou représentés : **7**

Le quorum atteint, l'Assemblée Générale et déclarée ouverte.

Ouverture de l'A.G. par le Président

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Pierre PERUCAUD

Monsieur le représentant de la municipalité de Châteauroux,

Monsieur le Vice Président,

Messieurs les membres du Comité Directeur,

Chers amis membres de la Société de Tir de Châteauroux.

J'ai l'honneur aujourd'hui de présider pour la 18^{ème} fois l'Assemblée Générale de la Société de Tir de Châteauroux.

Tout d'abord je dois vivement remercier la petite équipe des membres de la Société, Comité Directeur et autres membres bénévoles, qui se sont dévoués encore cette année pour que nous puissions d'une part bénéficier d'installations parfaitement entretenues, avec un équipement toujours fonctionnel, avoir des heures d'entraînement parfaitement orchestrées et d'autre part avoir été en mesure d'organiser avec succès nos deux concours de tir.

Cela représente un investissement en présence non négligeable. A ce sujet tout à l'heure le trésorier vous donnera, à titre indicatif, le nombre total de ces heures de présence pour quelque motif que se soit.

Comme chaque année, depuis bien longtemps, mon souhait est de voir s'étoffer cette « trop petite équipe de bénévoles ». N'hésitez donc pas à venir rejoindre cette équipe. Plus elle sera importante, plus les tâches seront mieux réparties et plus le nombre d'heures de chacun sera minime. Je vous invite donc de prendre contact avec moi pour regarder ensemble de quelle manière chacun pourrait apporter sa pierre à notre édifice.

Cette année le Comité directeur et moi-même avons mis en route plusieurs chantiers. Le plus important est sans nul doute le projet d'aménagement du stand 10 m actuel du stand G. PERROCHON afin qu'il puisse être utilisé pendant la saison sportive hivernale. Je rappelle que pour le moment et pour cette période de l'année, la mairie de Châteauroux met gracieusement à notre disposition, et nous l'en remercions, deux fois deux heures par semaine, le gymnase Jules FERRY qui est situé, loin de notre base actuelle, à Châteauroux rue d'Aquitaine, quartier de « Beaulieu ».

En décidant de nous lancer dans cette voie nous avons pour but de réunir en un même endroit toutes nos activités sportives et administratives pour que le stand G. PERROCHON devienne notre siège social. Pour le moment celui-ci est situé à mon domicile mais pour diverses raisons cette situation ne peut pas durer. Se déplacer sur deux sites, très éloignés l'un de l'autre, n'est pas toujours chose aisée pour une bonne cohésion au sein de la Société. De plus la prochaine ouverture Du Centre National de Tir devrait inciter le public, jeune et moins jeune, à s'intéresser au tir sportif et nous devrions bénéficier de cette curiosité avec des retombées positives au niveau des inscriptions. A nous de mettre en œuvre un accueil de qualité qui à mon avis se fera d'autant mieux s'il se fait en un même lieu tout au long de l'année.

Nous avons par l'intermédiaire de notre trésorier Jean-Paul KIEFFER fait établir les devis nécessaires, en dehors des devis de finition intérieure y compris l'installation électrique, à la réalisation du gros œuvre et des travaux d'isolation thermique.

Sans surprise le coût de l'opération s'élève à environ 67 000 Euros ou à environ 56 000 Euros si nous optons pour l'abandon des travaux d'isolation extérieure.

Autant dire que la Société de tir de Châteauroux n'est pas et ne sera jamais en mesure de financer seule un projet de cette envergure.

Au mois de Mars dernier, sur le conseil de l'un de nos adhérents Monsieur KAZMITCHEFF, nous nous sommes rapprochés de la Municipalité de Châteauroux, pour savoir de quelle manière elle serait en mesure, en dehors de sa subvention de fonctionnement annuelle, de nous aider financièrement et /ou techniquement.

Nous avons été reçus le 10 mars par Monsieur Marc FLEURET responsable des sports. Celui-ci a été très attentif et très réceptif à notre démarche. Pour lui dans l'état actuel des choses il n'y aura pas de reprise, même pour le franc symbolique des murs du stand par la Municipalité. Par contre, mais sans pouvoir donner pour le moment un montant, une subvention d'une

Partie des travaux ou d'achats de matériaux est envisageable. Il à indiqué que Monsieur Roland Vrillon , adjoint chargé des travaux se rendra sur place pour dans un premier temps discuter du projet avec nous et dans un deuxième temps apporté, par l'intermédiaire de son équipe de chantier une réponse technique. Les deux visites ce sont déroulées courant avril et courant mai. Nous n'avons encore pour l'instant reçus aucune proposition.

Sur une proposition de notre Secrétaire Christian DEVAUX, notre second projet tout aussi important mais heureusement moins couteux consiste à créer un site internet.

C'est un moyen de présenter notre Société de tir et d'informer le public sur nos activités qui devient à mon avis indispensable maintenant.

Christian DEVAUX s'est chargé de créer les conditions de finalisation du site, à savoir présentation générale des textes, des photos, avec une partie réservée au public et une autre essentiellement aux adhérents de la Société. Lors de la dernière réunion du Comité Directeur, Christian DEVAUX et Jean-Paul KIEFFER ont présenté deux projets. Nous avons retenu l'un d'eux.

Mademoiselle Céline PERFETTI qui est la fille de l'un des membres de notre Comité Directeur, René PERFETTI, mais aussi l'une de nos ancienne licenciée, s'est proposée de finaliser le site choisi. A cet effet Christian DEVAUX notre Secrétaire s'est chargé de remettre à Mademoiselle PERFETTI tous les éléments nécessaires pour cette finalisation.

D'après Mademoiselle PERFETTI notre site devrait être opérationnel au mois de Décembre prochain. D'après nos informations le fonctionnement du site devrait couter chaque année environ 150 euros à la Société.

Par ailleurs deux adhérents de la Société doivent être formés par Mademoiselle PERFETTI dans les prochaines semaines pour à faire fonctionner le site en question.

Pour terminer sur ce chapitre le Comité Directeur, avec l'autorisation de l'Assemblée Générale, devra voter un remboursement des frais engagés par Mademoiselle PERFETTI pour la finalisation du site.

Un autre projet 2017 s'avère incontournable puisque la Société de tir de Châteauroux va fêter son 70ème anniversaire. Dans les prochaines semaines nous allons étudier de quelle manière nous allons célébrer cet événement.

Un mot sur les effectifs de la Société de tir de Châteauroux. Nous étions à la fin du mois d'août, 36 licenciés. C'est un effectif très faible pour une ville de l'importance de Châteauroux mais qui semble se stabiliser. J'espère qu'avec l'aménagement du stand 10 mètres, le lancement de notre site internet et aussi mais d'une manière indirecte, l'ouverture du centre national de tir, que nous pourrons, si ce n'est encore cette saison mais l'année suivante accueillir un nombre conséquent de nouveaux adhérents. Nous devons aussi promouvoir auprès de nos adhérents actuels et à venir le gout de la compétition. C'est très important pour notre Société mais aussi pour notre ville de défendre nos couleurs lors des diverses compétitions fussent-elles uniquement départementales. Actuellement, et le rapport sportif qui sera lu tout à l'heure le démontrera sans équivoque, que nos compétiteurs sont très peu nombreux. Encore une chose à ce sujet, 78% de notre effectif actuel repose sur des pistoliers 25 mètres qui sont pratiquement à 100% des tireurs dit de « loisir ». Je souhaite qu'à partir de cette nouvelle saison sportive, nous ouvrons le débat lors d'une prochaine réunion du CD, que nos pistoliers 25 mètres, en dehors des entraînements « loisir » et des tirs contrôlés, puissent prendre part à la vie de la Société par la participation aux compétitions organisées ici à Châteauroux. Je suis conscient que les règles des épreuves sportives puissent interroger certains des licenciés mais nous avons les moyens de les aider. Par ailleurs quelques engagements de plus lors de nos concours permettront à la STC de retirer un bénéfice financier qui n'est pas à négliger.

Chers amis merci de votre attention et je donne la parole aux intervenants suivants.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE Christian DEVAUX

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer l'activité du Comité Directeur à été essentiellement consacré à assurer un fonctionnement continu et satisfaisant de toutes les installations où se pratiquent les disciplines proposées par la S.T.C.

Pour cela nous avons veillé à maintenir nos installations en parfait état et nous avons, le Président Pierre PERUCAUD vient d'en parler, pris des décisions d'investissement afin d'améliorer leur fonctionnement pour le bien de tous.

Au cours de l'exercice nous nous sommes réunis à 4 reprises depuis la dernière Assemblée Générale, et voici l'essentiel des sujets que nous avons traités :

- Election du bureau
- Planning des tirs contrôlés,
- Etablissement d'un calendrier des permanences, 25 mètres, 10 et 50 mètres
- Préparation de nos deux concours annuels challenge I.N.E.O et épreuve départementale comptant pour le championnat des Sociétés de tir de l'Indre car il nous fallait en dehors de l'entretien des abords et de l'intérieur du stand, de commander les cibles et les récompenses, mobiliser un nombre suffisant d'assistants pour réceptionner les tireurs, préparer les cibles, faire le comptage des scores...
- Préparation du projet des travaux du stand 10 mètres
- Préparation du repas de fin d'année,
- Mise en sécurité du stand G.PERROCHON
- Plus généralement l'ensemble des travaux d'entretien effectués ou à entreprendre dans le stand,
- Toutes les questions diverses,
- La préparation du FORUM des ASSOCIATION,
- La préparation de la présente Assemblée Générale.

En conclusion, je tiens également à remercier mes collègues du Comité Directeur, Le Président bien évidemment, pour leur assiduité, leur sérieux leurs idées pour faire avancer nos débats lors des réunions. Par ailleurs je remercie également les membres de la Société qui se sont associés aux membres du Comité Directeur pour leur participation aux travaux de nos concours de tir.

Et merci à vous tous de vous êtes déplacés ce matin.

COMPTE RENDU SPORTIF DE LA SAISON 2015-2016 par Christian DEVAUX

Bien qu'elle ne soit pas totalement terminée, la saison sportive de la STC présente un bilan très pauvre pour ne pas dire inexistant.

Examinons les faits :

Un seul engagement au championnat départemental 10 mètres, avec un classement honorable en catégorie S2 de François MANCHON à la carabine 10 mètres.

Aucun engagement, pour raison de non qualification au championnat régional 10 mètres,

Aucun engagement au championnat départemental au pistolet 10 mètres

Aucun engagement au championnat départemental aux épreuves du pistolet 25 mètres.

Un seul engagement au championnat départemental 50 mètres (carabine « couché), avec à la clé une médaille d'argent pour Christian DEVAUX en catégorie S3

Le championnat régional 50 mètres ayant été annulé en raison des inondations qui ont sévi en région centre, les points qualificatifs pour le championnat de France ont été retenus sur la base des scores enregistrés au championnat départemental.

En conséquence Christian DEVAUX a obtenu sa qualification pour le championnat de France qui s'est déroulé à la mi juillet à VOLMORANGE (à la frontière franco luxembourgeoise). Pour raisons personnelles Christian DEVAUX n'a pas été en mesure d'honorer sa qualification.

Lors du championnat des Société de tir de l'Indre qui se déroule sur plusieurs concours organisés par les dites sociétés, les résultats 2014-2015 (championnat s'est terminé avec les coupes de l'Indre courant octobre 2015) ont enregistré les classements suivants :

-Championnat carabine 50 mètres, catégorie S3: médaille d'argent Christian DEVAUX

- Coupe de l'Indre carabine 50 mètres, catégorie S3 : médaille d'argent Jean-Paul KIEFFER

Au cours de la présente saison qui se déroule encore nos deux médaillés de l'an passé sont encore en course pour obtenir une ou des médailles dont les métaux restent encore à définir.

Pour clore ce chapitre des classements il faut noter que Christian DEVAUX dans sa catégorie d'âge à obtenu 5 victoires en individuel lors des concours des Sociétés de tir de l'Indre à la carabine 50 mètres. De son côté Jean-Paul KIEFFER a obtenu, pour la même arme, plusieurs podiums.

En dehors de ces deux personnes, âgés de 70 et 68 ans qui participent régulièrement aux diverses compétitions auxquels il faut ajouter parfois l'engagement de François MANCHON aux concours à la carabine 10 mètres de René PERFETTI à la carabine 50 mètres et aussi deux pistoliers 25 mètres (Christian RETAILLEAU et Rachid EL MALKI) uniquement lors de nos concours organisés ici dans notre stand, aucun des autres licenciés de la STC ne participent aux compétitions.

Voilà donc un bilan sportif bien pâle.

A cela il y a plusieurs raisons. En premier lieu nous ne comptons que 36 adhérents qui ont une moyenne d'âge de 56 ans (de 13 à 86 ans) et qui sont à 78% des tireurs 25 mètres. Ceux-ci qui privilégient essentiellement le tir de loisir. Par ailleurs nous n'avons que deux « jeunes » tireurs en apprentissage et qui pour le moment, pour des raisons différentes, ne sont pas tentés ou ne sont pas en mesure de participer aux compétitions.

Quelles solutions pour initier à la compétition les tireurs de loisir ? De quelle manière pouvons-nous attirer plus d'adhérents dans des tranches d'âge plus jeunes ?

A nous, tous ensemble de réfléchir à ce problème pour y apporter des solutions.

Par ailleurs la STC a organisé avec le sponsor INEO son challenge annuel les 16 et 17 avril 2016. Ce week-end à été grandement perturbé par le mauvais temps (pluie, vent, froid). Nous n'avons enregistré que 82 tirs (contre 119 l'année précédente). 9 sociétés ont pris part à ce concours. Seul Christian RETAILLEAU à participé au pistolet 25 mètres « standard » en prenant une très honorable 4^{ème} place.

Les 30 avril et 1^{er} mai la STC à organisé dans ses installations sportives du stand G. PERROCHON, son concours annuel du championnat des sociétés de tir de l'Indre.

Là encore le mauvais temps était au rendez-vous. Cependant le nombre de tir a été en nette augmentation 196 au total (157 tirs en 2015) avec la participation 10 sociétés.

A la carabine 10 mètres en catégorie S2 François MANCHON a remporté la médaille de bronze. Rachid EL MALKI a été 9^{ème} au pistolet 25 mètres en catégorie S2. En 30 balles couché 50 mètres en catégorie S3 Christian DEVAUX à pris la seconde place et Jean-Paul KIEFFER la 4^{ème}. En catégorie S2 René PERFETTI à obtenu la médaille de bronze.

Au niveau des permanences de tir assurées trois fois par semaine au stand G.PERROCHON et deux fois par semaine en période hivernale au gymnase Jules ferry elles sont très peu ou pas du tout fréquentées à 10 mètres et 50 mètres. Par contre à 25 mètres elles sont manifestement beaucoup mieux suivies (il faut se rappeler des pourcentages 78 et 22%).

RAPPORT FINANCIER 2015-2016 ET PREVISIONNEL 2016-2017 par Jean-Paul KIEFFER

Le montant des charges pour la saison 2015-2016 s'est élevé à **21 577.17** Euros.

Le montant des produits a quant à lui, représenté la somme de **24560.65** Euros.

D'où un résultat bénéficiaire de **2 983.48** Euros sur l'exercice comptable.

Dans les grandes lignes, nos recettes proviennent toujours principalement de la vente des licences, **5454.00** Euros, de la subvention de la ville de Châteauroux, **2000** Euros.

Pour le reste de nos recettes, l'organisation de nos deux concours a permis de comptabiliser **1078.40** Euros, engagements et recettes bar et petite restauration confondus.

Nos postes de dépenses les plus importants peuvent être ainsi résumés :

- Le paiement des licences à la F.F.Tir, pour près de **3057.36** Euros,
- Le montant de nos impôts foncier pour le stand G. PERROCHON, **1017.00** Euro,
- Le montant global des achats nécessaires (eau, électricité, fournitures sportives et administratives, poste téléphone, assurance, entretien des infrastructures, **2641.81** Euros.

Au 31/08/2016 terme de l'exercice comptable, la situation de trésorerie de la Société était la suivante :

- Compte de dépôt CRCA région centre : solde créditeur de **1606.66** Euros
- Compte livret A CAISSE D'EPARGNE centre ouest : solde créditeur **26875.62** Euros
- Compte épargne sur livret : **62.92** Euros
- Parts Sociales : **15.00** Euros
- Caisse : Solde créditeur de **251.78** Euros

Soit un total des disponibilités de **28 811.78** Euros.

Le Contrôleur aux comptes Monsieur EL MALKI assure qu'ils ont été en mesure de consulter l'ensemble des documents comptables de la Société et indique que ceux-ci ne présentent aucune anomalies.

Pour terminer j'évoquerais devant vous le budget prévisionnel de la saison 2016-2017.

Ce budget présente des projets, stand 10 mètres, achats divers, **70^{ème} anniversaire**, création du site internet notamment, avec de gros investissements pour notre Société et des recettes qui en grande majorité ne sont pas du tout assurées. Et bien qu'il soit présenté devant vous équilibré **87 810** Euros, Il y aura certainement dans les mois à venir avec les pourparlers que nous poursuivrons et que nous engagerons avec nos possibles financeurs des choix à faire parmi nos projets.

De tout cela bien sur nous vous tiendrons au courant dans les semaines et les mois à venir.

Je terminerai également mon intervention en remerciant les membres du bureau pour leur implication, leur disponibilité, leur compétence. Je vous assure que la bonne humeur baigne souvent nos réunions et cela participe grandement à l'efficacité du groupe.

Au début de cette nouvelle saison, nous voici repartis pour de nouvelles aventures ! Qui seront déterminantes pour l'avenir et la pérennisation de notre Société. Un dernier mot pensez, pour ceux que cela concernent encore, à renouveler votre licence.

APPROBATION DES RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITE, SPORTIF, FINANCIER

Approbation à main levée

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

Le rapport d'activité et sportif du secrétaire est adopté à l'unanimité

Le rapport financier du trésorier est adopté à l'unanimité

ELECTION DU TIERS SORTANT

Le Président explique à l'Assemblée que le Comité de Direction de la Société de tir de Châteauroux est composé d'au moins six membres et au plus 21. Actuellement il se compose de 10 membres. Le Comité de Direction doit se renouveler par tiers tous les deux ans, les membres sortant étant rééligibles.

L'année 2016 est une année électorale. Le tiers sortant pour cette année est composé de messieurs :

- Christian DEVAUX
- Christian RETAILLEAU
- Jean-Paul KIEFFER

A titre d'information le Président indique que le prochain tiers sortant en 2018 sera composé de Messieurs Michel LANGLOIS, René PERFETTI, Pierre PERUCAUD. Le tiers sortant de 2020 sera composé de Messieurs Marcel GODIN, Alain MENET, Franck AUDONNET et Jean-Paul BISIAUX.

Chacun des membres de la Société a reçu avec son invitation à l'A.G un coupon faisant appel à des candidatures aux postes du Comité Directeur.

La liste des candidats est la suivante :

- Monsieur Jean-Paul KIEFFER (sortant)
- Monsieur Christian DEVAUX (sortant)
- Monsieur Christian RETAILLEAU (sortant)
- Monsieur François MANCHON

Le vote se déroule à bulletin secret.

Résultat : **17** votants ou représentés. Nombre de votes exprimés :**16**

Après un tour de scrutin secret sont élus au Comité Directeur les personnes suivantes :

- Monsieur KIEFFER Jean-Paul **13 voix**
- Monsieur DEVAUX Christian **16 voix**
- Monsieur RETAILLEAU Christian **16 voix**
- Monsieur MANCHON François **16 voix**

***Avec l'accord des membres de l'ASSEMBLEE GENERALE le report de l'élection du nouveau bureau est accepté.
L'élection sera effectuée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur dans les prochains jours.***

RENOUVELEMENT DU MANDAT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Monsieur EL MALKI Rachid se représente pour un nouveau mandat et Monsieur BELLERS Pierre, qui à posé sa candidature sont élus .

QUESTIONS DIVERSES

Très peu de sujets abordés en dehors de la manière de pouvoir faire connaitre plus amplement la société de tir de Châteauroux. La création du site internet et d'une manière indirecte l'ouverture du Centre National de Tir peuvent inciter le public à découvrir qu'il existe un club de tir à Châteauroux et à se documenter sur le tir sportif. De plus le fait de participer aux forum des associations est une démarche qui va dans le bons sens. D'ailleurs à ce sujet, cette année, plusieurs candidats issus du forum se sont présentés au stand pour demander une licence. C'est un début encourageant.

Prise de parole de Monsieur Denis MERIGOT représentant de la Municipalité qui remercie le Président pour son invitation et rappelle que la Municipalité de Châteauroux sera toujours présente pour aider les clubs sportifs.

Remerciements du Président a

Monsieur Denis MERIGOT

Aux bénévoles et aux membres du Comité Directeur

A toute l'assistance pour leur présence garante de l'intérêt qu'is portent à la S.T.C.

Séance clôturée à 11 h30 minutes

Vin d'honneur

Le Président

Le secrétaire